Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 56 (1918)

Heft: 16

Artikel: Une amusante requête

Autor: Nicole, David-Joseph

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-213849

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).
Administration (abonnemenis, changemenis d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & CIO, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, 2t dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 5 50; six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 20 avril 1918. — A propos vielles chansons: La montée à l'alpage. — Une amusante requête (David-Joseph Nicole). — Tout en rondant (Mérine). — A propos d'une histoire (Guibert). — On'a pouta farça (David daô Teliet. — Les nouveaux riches (A. Lapie). Feuilleton: La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Tæpffer (suite). — Boutades.

A PROPOS DU MAJOR DAVEL

On sait que dimanche dernier, 14 avril, le groupe des « Vaudoises » de Lausanne et environs est allé déposer une couronne au pied de la statue du major Davel et chanter quelques chœurs patriotiques. Une autre couronne était déjà fixée au piédestal; elle avait été déposée par la paroisse de St-Paul. A l'occasion de cette cérémonie et à propos de Davel, voici quelques détails intéressants:



Na exprimé maintes fois la surprise de ce que le peuple vaudois ait attendu si longtemps pour élever un monument à la mémoire du major Davel et pour rendre ainsi à ce héros le témoignage de reconnaissance qui lui était du par ses concitoyens. Comment, disaient quelques-uns,

se fait-il que lors de la révolution de 1798, personne n'ait pensé à lui, alors que partout on évoquait le souvenir de Guillaume-Tell?

Frédéric-César Laharpe, adversaire juré des Bernois, instigateur de la révolution vaudoise, prévue du reste par le Directoire, ignora-t-il Davel, chercha-t-il à se parer d'un prestige qui devait effacer celui du martyr de Vidy?

Pour répondre à cette question, il suffit, comme l'avait déjà fait feu le colonel Secretan, ¹ de consulter le registre des procès-verbaux de l'Assemblée provisoire. La preuve convaincante que l'ingratitude, la présomption, n'étaient pas dans le cœur de La Harpe, la voici:

Dans la séance du 7 mars 1798, « le citoyen président, ensuite de la lettre du colonel Laharpe lue dimanche dernier (l'Assemblée provisoire siégeait en permanence), demande qu'on s'occupe à élever un monument aux mânes des citoyens Davel et Laharpe (il s'agit d'Amédée, mort général sur le champ de bataille de Codogno, au service de la France, et qui avait été condamné en 1791 à la peine capitale par les Bernois).

Mais l'assemblée en tira une conclusion ne correspondant qu'en partie aux prémisses :

« Sur la motion du citoyen docteur Secretan, l'assemblée décrète qu'il sera élevé un monument à la mémoire du citoyen général Laharpe, laissant aux autorités futures le soin d'en effectuer et déterminer l'exécution. »

¹ Le général Amédée de la Harpe, Lausanne 1899.

Nous voudrions bien savoir comment il se fit que Davel fôt sacrifié par ce vote. Craignait on la dépense à faire pour deux monuments ou suivait-on la morale évangélique de la parabole où il est question de l'ouvrier de la onzième heure? Pourtant, il y avait entre Davel et Laharpe cette grande différence que le premier avait, lui seul, organisé l'entreprise de 1723, tandis que le second n'était que l'un des nombreux patriotes qui banquetèrent à Rolle, aux Jordils, à la Rasude, pour fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Quoiqu'il en soit, la solution intervenue ne consacra pas cette inégalité de traitement : Laharpe (Amédée) pas plus que Davel, n'eut de statue; il ne l'a même pas encore. Ses mânes doivent se contenter d'une plaque commémorative placée en 1904 sur la façade d'une maison de la place des Tilleuls, à Rolle. Davel, lui, a son morceau de bronze depuis 1898, sans compter le monument de Cully, celui de Vidy et la table de la Glisse.

L'Assemblée provisoire fit cependant frapper une médaille avant de se séparer, pour l'offrir à Frédéric-César Laharpe, qui n'en a pas été plus fier pour cela.

Le monument qui s'élève à Rolle dans l'île de la Harpe fut édifié à un moment où l'on ne songeait pas encore à lui donner ce nom. Il s'agissait d'élever un abri pour les barques. Pour cela, il fallait deux jetées. On réunit les fonds par souscription. Puis, une île artificielle fut créée en cet endroit, où l'on avait retrouvé des pilotis. On remblaya le bas-fond. C'était en 1833. Frédéric-César de la Harpe venait de mourir. La commission de l'île décida alors de lui donner le nom du grand patriote, qui était né dans une maison située en face. L'inauguration n'eut lieu qu'en 1844 (le 26 septembre).

L. MOGEON.

Sous les armes. — Deux fantassins voient passer, rayonnant sur son cheval, le colonel brigadier.

- Dis voir, Samuel, aimerais tu pas être colonel?

— Ma foi non, j'en ai déjà plein le dos d'être simple troubad.

NOS VIEILLES CHANSONS

La montée à l'alpage.



Les sommets de nos mon-ta - gnes Ont reg. Les oiseauxaux gais ra - ma - ges Font en.
 Au le - ver du jour grand'me - re Court dé.
 L'ar-mail-li dans les vil - la - ges Passe a-



pris leurs frais a - tours; Tout fleu - rit dans nos camten - dre leurs chan-sons, Font leurs nids dans le feuiljà dans la mai - son, Et Go-thon, quit-tant Jeanveo de joy-eux cris; Quand il voit de frais vi-



Bravo! bravo! — Un citoyen briguant un siège au Grand Conseil et qui avait dans sa circonscription de nombreux employés des postes, haranguait ses électeurs.

« ... Oui, citoyens, c'est le devoir des conseils de la nation de s'occuper aussi du sort des employés postaux, ces modestes et fidèles serviteurs pour lesquels la journée commence le matin et ne finit que le soir! »

UNE AMUSANTE REQUÊTE

Un de nos amis a l'obligeance de nous confier l'amusante lettre que voici, adressée en 1782, par David-Joseph Nicole, régent, à la Direction des Pauvres Français réfugiés à Lausanne. Nous en respectons l'orthographe.

M ESSIEURS de l'honorable direction des Pauvres Français réfugiés dans cette ville.
Votre très soumis et obeissant serviteur vien très humblement se jetter à vos pieds

teur vien très humblement se jetter à vos pieds pour vous suplier de lui accorder ou donner ce que par vôtre bienveillance lui avez accordé les autres année ce qui lui donnera toujour plus d'émulation a continuer d'avoir soins de vos pauvres enfans, vous priant de plus s'il vous étoit poscible de me faire la grâce que tous les trois mois l'un de vous messieurs put se transporter dans vôtre Ecole pour en faire la visite, je crois que celà donnerait un peu d'émulation aux pères et mères d'envoyé plus souvent leurs enfans à l'Ecole, car je voit avec déplaisir sur tout dans la saison ou nous sommes qu'il y a bien de la négligeance à l'Egard des pères et

mères. Les deux Lacour ont absenté l'Ecole depuis le premier octobre; les deux plus grand Gisclon ont absenté neuf mois tout entier et sont revenu au nouvel-an; la Fontanette est toujours venue une fois par jours, Chabot de même; les Dumas ne sont pas assidus comme il le Devroit; le petit Pouse fait bien son devoir; le petit Lafond feroit très bien s'il pouvoit venir assiduement, mais qu'est ce qui les empêche ils sont presque tout nud et sur tout par les pieds ce que je ne peut atribuer que peutêtre à une mauvaise conduite; les Gardet j'en suis très mal content; les Dégailler vienne régullièrement mais peut d'avance sur tout à l'Egard des deux filles.

Vous priant deplus si vous en savez encore quelques uns de les faire venir à l'Ecole d'autant que je ne les conois pas, Messieurs en attendant la continuation de vos bienveillances j'ai l'honneur d'être Votre très soumis et obeissant ser-

viteur.

Lausanne, le 23 janvier 1782.

David-Joseph Nicole Régent.

Notte des enfans: 4 Gisclon, 3 Dumas, 3 Dégailler, 2 Lafond, 2 Gardet, 1 Chabot, 1 Pouse, 1 Fontanette, en tout 17 qui vienne tout à présent.

Une misère! — Un geôlier qui, par négligence, avait laissé s'évader un prisonnier confié à sa garde, arrive l'autre jour au bâtiment de la prison au moment où un autre prisonnier s'apprêtait à prendre aussi la clé des champs.

Le geôlier saisit le fuyard et lui fait réintégrer

sa cellule, en murmurant:

— C'est pourtant le diable qu'on ne puisse jamais avoir affaire à des braves gens, ici!

Le langage de nos fillettes. — Dans la rue, deux fillettes, rentrant de l'école, s'entretiennent de choses sans doute fort intéressantes pour elles, car elles sont absorbées par leur conversation.

L'une d'elles, d'un ton sans réplique :

— D'abord, là, en somme, après tout, il y a une chose importante, seulement voilà !... — P.

TOUT EN RONDANT

Voici encore, pour compléter la liste, quelques unes des «Kyrielles» que chantaient autrefois les enfants et qu'on n'entend plus guère aujourd'hui. Il serait vraiment dommage de n'en pas garder au moins le souvenir.

Etant en compagnie, si vous quittiez votre place pour revenir et trouver la place occupée, on vous disait:

> Qui va à la chasse Perd sa place!

A quoi vous étiez en droit de répondre :

Quand il revient Il trouve un chien!

Les mamans de Blonay (d'après madame Odin) berçaient leurs enfants en leur fredonnant la suave cantilène ci-après :

Tsanta, plliora, tsanta ris; Clliou la porta de ton courti, Quand lè zozei te véront Te crieront Pequa m...., pequa son!

Avec le printemps, les morilles sortent de la mousse; les gamins de la Vallée de Joux ne disent plus, comme leurs aînés, en allant à la chasse aux champignons, dès qu'ils en avaient une en main:

Moruva ton pair Moruva ton pair...

Ce qui faisait infailliblement surgir une autre morille, pour faire la paire; quand le chasseur trouvait une troisième morille, il appelait la quatrième, ce qui fait que la cueillette terminée, il rentrait toujours à la maison avec un nombre pair de ces savoureux cryptogames (comme on disait à l'Ecole normale).

Mais le printemps ne se signale pas rien que par des morilles et sa brillante parure (comme chantent les poètes). A cette époque la sève monte, ce qui permet de détacher facilement l'écorce des jeunes pousses de saule et de frêne spécialement, permettant ainsi aux gamins de fabriquer des sifflets ou subiels, si vous préférez. C.-C. Dénéréaz a donné dans le Conteur les détails de la fabrication de cet engin, nous renvoyons pour cela nos lecteurs au charmant article de ce regretté collaborateur; rappelons seulement que pour confectionner un sifflet, il faut détacher un manchon d'écorce d'une jeune pousse et pour cela il faut frapper l'écorce, copieusement et préalablement ensalivée, à petits coups répétés au moyen d'un couteau tenu par la lame, l'écorce se détache alors facilement. Cette manière d'opérer s'appelle : saver, chaver, sauver, xaver..., du verbe savâ : peler.

Il faut saver un certain temps pour que l'opération réussisse, le temps de dire, tout en sa-

vant:

Sauva, sauva Marasauva Se tė sauva bin T'ari d'au bon vin Se tė sauva mau T'ari de la pesse de tzevau! Vau, vau, vau.

Ce refrain se retrouve un peu partout en Suisse romande. A la Vallée de Joux, on dit:

Bon pèlerin Sova, sova, sova bin Se te sauva bin Tèré dau bon vin Se té sauva mau T'èré de la pessa de tsevau.

En Valais, on remarque une petite variation, mais les deux liquides promis qui figurent dans la Kyrielle sont partout de même nature: jugez plutôt:

Pin, pin, pïolin,
Se to me vas bin,
Te baillerai baire de bon vin.
Se to ne va pas bin,
Te baillerai a baire de la pesse de tsin
Dezo a raïvo du molin
(dessous la roue du moulin).

Les personnes que cela intéresse trouveront dans les Archives suisses des Traditions populaires, année 1905, au moins trente-cinq formulettes sur ce sujet.

Quoique cet article soit déjà long, nous citerons encore, comme Kyrielle d'occasion, une formulette qui se dit dans le Jura bernois (Basse Ajoie), par les personnes âgées qui prennent de l'eau bénite en sortant des maisons.

A benête, y te pran Tra tschoses te me defende De l'ennemi, de lai serpent

Des metchaines gens De meurri de mouè subitement.

Ce qui veut dire :

Eau bénite je te prends, De trois choses tu me défends : Du démon, du serpent, Des méchantes gens, De mourir subitement.

Nous pourrions encore présenter les Kyrielles que les jolies délémontaises chantent aux jeunes gens qui ne savent pas danser et d'autres encore, mais nous devons nous borner pour ne pas indisposer notre vieux Conteur, qui serait dans le cas de nous refuser son hospitalité pour de prochains articles sur les Kyrielles chorégraphiques et les Kyrielles-amusettes que nous nous proposons de lui donner.

MÉRINE.

P.-S. — Le soussigné serait reconnaissant au personnes qui savent des Kyrielles de les lu faire parvenir au bureau du *Conteur*.

Un moment, s. v. p. — Un mot alleman pour les gens qui ont bon souffie :

«Oberammergauerpassionsspielklosterfestdlikatessenkäse.» — P.

A PROPOS D'UNE HISTOIRE

Nous avons encore reçu la lettre suivante, à propos de l'histoire du sergent Dubois.

Mon cher Conteur,

L paraît que le récit du sergent Dubois n pas eu le don de plaire à l'éminent écrivai qu'est M. Philippe Godet. Je n'ai pas l'hab tude de faire de la polémique et je tiens trop toi pour utiliser tes colonnes à de vaines rép ques et dupliques... Ça, que j'aie lait des faut de français, de style, d'orthographe, etc., je crois aisément, et j'en demande humbleme pardon à M. Godet; du reste, tout le monde n pas eu, comme lui, le bonheur d'aller à l'acad mie.

Si, au point de vue du fond, j'ai pu offusque les idées de M. Godet, je lui demande « repa don!... » On ne pense jamais à tout; et puis, n'y étais pas..., lui non plus, par exemple mais le sergent Dubois y était!...

Excuse-moi de te déranger pour si peu chose et je te prie de croire, mon vieux Co

teur, à toute mon estime. 15 avril 1918.

GUIBERT.

ON'A POUTA FARÇA

(Patois de la Broye)

PETRAÔVÉ dein ti lè carrou, dâi dzein que sont conteint déren, dai bordon que sont adi à dzemottà, à ranquemalà. Traôva adi oquié po lè fère crincî et ronna: lè z'infant lè vesin, la foumâre et la pussa, lè conseilli lou syndique, lè felhes et lè valet, lou dzude et lou menistre, sein comptà le z'autré dzein Tot va dé gangoué dein stî mondou por la Ah! se pîre, on volliàve lé z'attiută, té raôdz lé ratté, on verrait ren mé dé grabudze.

Per lé d'amont, à Velâ-Golliâ, l'ai avai a certain Rodo à Vincent à Lydie, on païsan bocon étzaôdâ, rappo ai prîdzou que Mollempequiet, lou menistre fasai dein lou dé clia perrotze. Desai à tot lou mondou pl'ètai por ren d'allà cen attiutâ la deminda qu'on lai cheintai pas lou St-Esprit quemin Rodo l'arai volhiu, qu'on lai avai adi sonno Adon, l'a invità quauqué dzein, que l'aussa assebin délavâ lou menistre à veni dein si pâlou, teni dai réunion, oûre dai pryîres plien daô St-Esprit.

Mâ dein clliaô réunion, lè dzein atant lè fen que lè z'hommou l'ont-e pâ z'u la maladi d dondâ, encora mé qu'aô prîdzou. Adon por l fêre passâ l'invia dè roncliâ dinche, Rodo s'a va dere à cliaô dzein: « Dimanche procha amenez vos enfants, vos amis avec vous, verront le St-Esprit, sous la forme d'un pige descendre sur vous. »

L'est bon. Por quemincî, Rodo l'a fê on pe aô pliafond daô pâlou, pu s'est immodâ tzî pudzenî po vouaitî se l'avai on pindzon bl pofêre lou St-Esprit. Adon, lè doû, à catzon t dzo l'ont dressî l'osî à prevolâ avau lou pe Lou pindzon fasai bin lou djû, mâ l'étai escandâle qu'on pouavai pâ lou gravâ dé ca Lou pudzenî, que l'îre on crâpin de dinch Rodo: Faut renquié lou laissî lè eincliou de clia dzèba sein l'ai baillî à medzî du devindné, tant qu'ià demindze matin ».

L'ont dinche fé. Mâ la demindze aprî, l'arrevâ on affère dé la métzance.

Aô momint iô lè dzeins grulâvant dein